



**ACADÉMIE
DE LYON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Lyon 1

INSPE

Institut national
supérieur du professorat
et de l'éducation
Académie de Lyon

**UNIVERSITÉ
LUMIÈRE
LYON 2**

**UNIVERSITÉ LYON III
JEAN MOULIN**



**UNIVERSITÉ
JEAN MONNET
SAINT-ÉTIENNE**

CAHIER DES CHARGES DES STAGES MASTERS MEEF – 1er degré

Site de l'Ain

ETUDIANTS SE DESTINANT AUX METIERS DE L'ENSEIGNEMENT

Document destiné à être remis :

aux étudiants
aux responsables de Master
aux directeurs d'école
aux maîtres de stage

CONTACTS UNIVERSITE

AIN

Responsables bureau des stages : Richard Deborde,
richard.deborde@univ-lyon1.fr et Mathias Front,
mathias.front@univ-lyon1.fr

Gestion administrative – INSPE : Sandrine PLATRE
courriel : sandrine.platre@univ-lyon1.fr

CONTACTS DSDEN

AIN

Gestion administrative - DSDEN pour les M2C :
Annie CIRELLA
ce.ia01-diper@ac-lyon.fr

Gestion des gratification - DSDEN pour les M2S :
Richard LOPEZ
ce.ia01-dagefi@ac-lyon.fr

CADRE GENERAL

Cadres de référence

Points de vigilance

Conventionnement

A – CADRES DE REFERENCE

Ce cadre s'appuie sur :

- L'[arrêté du 24 juillet 2020](#) fixant le cadre national d'organisation des masters MEEF. Il précise « *art. 14 - Un stage d'une durée de **six semaines effectué en cours de première année de master prend la forme de stage d'observation et de pratique accompagnée en milieu scolaire ou dans le champ de l'éducation et de la formation** », ainsi que « *au cours du master, les étudiants qui ne réalisent pas une alternance [...] doivent réaliser une ou des périodes de stage pour **une durée de dix-huit semaines qui comprend la période de stage mentionnée à l'article 14.** » ;**
- La [note de service du 11 novembre 2021](#) relative aux professeurs contractuels, CPE alternants inscrits en master MEEF. Cette note précise que le temps de service des **M2 contractuels** « *correspond à **un tiers de l'obligation réglementaire de service** ».*
- La [Circulaire n° 2019-156 du 6-11-2019](#) précise pour les **AED** en contrat de préprofessionnalisation sur leur première année de master MEEF « *« Le service des bénéficiaires de ce contrat s'établit à 8 heures de présence hebdomadaire en établissement ou en école pendant trente-neuf semaines ».*
- Le [décret n° 2021-1908 du 30-12-2021](#) prévoit « un contrat d'une année supplémentaire maximum » pour les AED en contrat de préprofessionnalisation.

En résumé :

En première année de master deux types d'étudiants sont possibles :

- M1 AED (préprofessionnalisation)
- M1

En deuxième année de master 3 types d'étudiants sont possibles :

- M2 SOPA (M2S)
- M2 contractuels (M2C)
- M2 AED (préprofessionnalisation)

M1	M1 AED	M2 non alternants (SOPA)	M2 contractuels	M2 AED
6 semaines	25 % + 6 jours de remplacement	12 semaines	33% (25% en stage filé + 8% variable selon les départements)	25 % + 6 jours de remplacement

B – POINTS DE VIGILANCE

La mise en stage est établie par un protocole que chaque étudiant doit respecter. Nous vous demandons de **ne pas** prendre directement contact avec un tuteur ou une école avant qu'ils ne vous soient attribués. **La mise en stage des M1 et M2 SOPA est réalisée par chaque INSPE en collaboration avec les services des DSDEN dans le cadre du bureau académique des stages à partir des vœux des étudiants.** Les vœux seront recueillis à partir d'un formulaire transmis aux étudiants.

Il est donc très important de faire ses vœux en amont de la date limite qui sera communiquée avec le formulaire, date butoir pour les responsables de parcours et les scolarités. A partir de la liste des lieux de stage et des tuteurs, nous essayons de nous rapprocher de vos vœux.

Les affectations seront susceptibles d'être modifiées en cas d'absence longue d'un tuteur.

Aucun changement ne sera réalisé pour convenance personnelle. De même aucun échange entre étudiants ne sera accepté une fois le stage commencé.

C – CONVENTIONS POUR LES M1 ET LES M2 SOPA

Une convention de stage sera signée entre l'étudiant, l'IA-DASEN et le directeur / doyen dans chaque université concernée.

Nous rappelons que cette convention sert d'assurance en cas d'accident.

DROITS ET DEVOIRS DE L'ETUDIANT ET DU MAITRE DE STAGE

Les étudiants accueillis dans une école doivent durant leurs stages
<p>Connaître l'organisation, le fonctionnement, l'environnement socio-culturel de l'école</p> <p>Se mettre dans une posture professionnelle (Attitude, tenue vestimentaire, éthique)</p> <p>Respecter le règlement de l'école qui l'accueille (horaires, règlement intérieur, confidentialité, sécurité..)</p> <p>Prendre connaissance des consignes de sécurité et d'évacuation en vigueur dans l'école.</p> <p>Ne pas prendre de photographies des élèves</p> <p>Ne pas prendre de photographies de la classe, de l'école sans autorisation du maître de stage</p> <p>S'informer du projet d'école et de ses différents volets</p> <p>Mener des séances en présence du Maître de Stage (MAT ou PEMF ou tuteur terrain ou ...)</p> <p>Analyser le dispositif didactique et pédagogique mis en place avec le Maître de Stage (MAT ou PEMF ou tuteur terrain ou ...)</p> <p>Assister dans la mesure du possible à des réunions dans l'établissement</p> <p>Observer et participer à des dispositifs particuliers (APC, ULIS, UPE2A...) et à des projets pédagogiques mis en place dans l'école</p>
L'équipe pédagogique de l'école et le maître de stage doivent durant les stages
<p>Donner les consignes de sécurité et types d'alarme inhérents au bâtiment</p> <p>Faire découvrir l'école et de ses spécificités, les fonctions et rôles des différents acteurs</p> <ul style="list-style-type: none">• La directrice ou le directeur• L'équipe pédagogique• L'équipe éducative : ATSEM en maternelle, équipe périscolaire, AESH...• Les parents• Les intervenants éventuels, (comprendre le rôle du PE lors des séances prises en charge par un intervenant) <p>Faire découvrir les installations :</p>

- Equipement informatique de l'école et usages du numérique
- Salles spécialisées (gymnase, BCD, salle d'arts plastiques, dortoirs, salle des maîtres...)

Activités du maître de stage durant les stages

La responsabilité des accompagnateurs/tuteurs consiste à faciliter et favoriser l'activité des étudiants :

- Resituer la séquence en cours dans l'organisation des acquisitions durant l'année,
- Aider l'étudiant à concevoir des séquences d'enseignement,
- Présenter les différentes tâches qui l'attendent et en particulier les plus « invisibles » (Préparer la classe, corriger, évaluer les élèves, remplir le livret scolaire (LSU), le cahier de suivi et les dossiers scolaires, se former et s'autoformer),
- Analyser des pratiques et proposer des remédiations...

ETUDIANTS EN M1

M1 AED Préprofessionnalisation

M1

Le stage est obligatoire, il entre dans la validation du master. Il participe à l'obtention de 20 ECTS.

Lors de cette première année de master, deux types de stage sont proposés :

- Soit un stage en tant que **contractuel M1 AED**
- Soit un **stage d'observation et de pratique accompagnée organisé par un travail collaboratif entre l'INSPE et la DSDEN dans le cadre du bureau académique des stages.**

I – les M1 AED

Ce stage en responsabilité fait partie intégrante du stage réglementaire du M1 MEEF. Le volume de service annuel est de 8h d'enseignement par semaine sur 39 semaines. Son service s'organisera ainsi :

- 25 % en responsabilité de classe, en complément d'une décharge ou un complément de service d'un titulaire, soit un jour par semaine
- 6 jours de remplacement pendant les stages massés des M1. Dans la mesure du possible, les services des personnels des DSDEN planifient au mieux ces remplacements pour permettre d'anticiper la prise de fonction et la faciliter
- 1h hebdomadaire qui peuvent être annualisé pour les réunions et les APC
- 24 h pour la formation et l'accompagnement

PERIODES DE STAGE

Les périodes de stage sont différentes selon les départements. Vous pouvez accéder à leur présentation en cliquant sur votre département.

- [Périodes de stage dans l'Ain](#)

LE SUIVI DE STAGE

Une **fiche de liaison** ([fiche en annexe](#)) est à retourner au responsable désigné en fin de stage. Elle a vocation à être remplie par le tuteur-référent. Cette fiche pourra aussi être l'objet d'échanges formatifs avec l'étudiant tout au long du parcours de stage.

ATTENDUS A L'ISSUE DU M1

Ces items ne sont pas exhaustifs, il est nécessaire de les envisager de manière progressive sur l'année de M1.

Prendre en compte les éléments réglementaires et institutionnels liés au métier d'enseignant (éthique, ponctualité, assiduité, sécurité, confidentialité). Adopter une posture d'adulte référent.
Dans la classe
Construire l'enchaînement et l'alternance de différents types de séances sur une journée.
Analyser le déroulement des différentes phases d'une séance et leur articulation en vue de leurs conceptions.
Mettre en œuvre des gestes professionnels de plus en plus assurés, de la conception à la mise en œuvre de contenus d'enseignement.
Proposer des contenus d'enseignement, séquence, exercices (objectifs, problématique, activité, évaluation).
Prendre en charge la classe entière en responsabilité.
Echanger avec le tuteur sur son travail de préparation et prendre en compte ses observations, écouter ses conseils afin de remédier à d'éventuelles difficultés pour les séances suivantes.
Prendre en compte la diversité des élèves dans les séances proposées.
Elaborer et mettre en œuvre une évaluation des compétences des élèves (synthèse des acquis, LSU, modalité, fréquence, préparation...) en lien avec le retour sur le travail des élèves.
Hors de la classe
Participer aux différentes instances et conseils (maitres, cycle, école).
Observer des dispositifs particuliers (APC, école inclusive, décroisements, ...).
Prendre connaissance du projet d'école ainsi que des parcours éducatifs de l'élève dans l'école ; repérer dans les apprentissages ce qui contribue au projet d'école et aux différents parcours.
Mettre en œuvre des gestes professionnels de plus en plus assurés dans la relation avec les familles (cahier de liaison, réunion avec les parents, ...) et les différents partenaires (intervenants, ATSEM, AESH...).

II – Le stage d'observation et de pratique accompagnée en 1^{ère} année de master (M1)

Ce stage est obligatoire, il entre dans la validation du master. Si un.e étudiant.e est absent.e, il doit avertir le directeur/directrice, le tuteur/tutrice et transmettre un certificat médical au responsable du bureau des stages et à l'école. En cas d'abandon ou de longues absences, il conviendra d'avertir très rapidement le bureau des stages et la scolarité.

Les étudiants en M1 MEEF doivent effectuer un ou plusieurs stages s'une durée de **6 semaines**

Ces stages comprennent des heures de classe mais également des entretiens avec le Maître d'Accueil Temporaire (MAT) la préparation et l'analyse des séances, des rencontres avec les différents acteurs de l'école et la participation à des réunions pédagogiques avec accord du directeur.

Ces stages ont pour but de familiariser les étudiants aux situations professionnelles rencontrées par les professeurs et de favoriser les réflexions et les échanges entre les stagiaires et l'équipe pédagogique.

PERIODES DE STAGE

Les périodes de stage sont différentes selon les départements. Vous pouvez accéder à leur présentation en cliquant sur votre département.

- [Périodes de stage dans l'Ain](#)

LE SUIVI DE STAGE

Une **fiche de liaison** ([fiche en annexe](#)) est à retourner au responsable désigné en fin de stage. Elle a vocation à être remplie par le MAT. Cette fiche pourra aussi être l'objet d'échanges formatifs avec l'étudiant tout au long du parcours de stage.

ATTENDUS A L'ISSUE DU M1

Ces items ne sont pas exhaustifs, il est nécessaire de les envisager de manière progressive sur l'année de M1.

Prendre en compte les éléments réglementaires et institutionnels liés au métier d'enseignant (éthique, ponctualité, assiduité, sécurité, confidentialité). Adopter une posture d'adulte référent.
Dans la classe
Observer la construction de l'emploi du temps d'une journée, de la semaine à l'école primaire, observer l'enchaînement et l'alternance de différents types de séances.
Repérer le déroulement des différentes phases d'une séance.
Observer les gestes professionnels d'un « expert », de la conception à la mise en œuvre de contenus d'enseignement à l'aide d'outils afin de pouvoir en réaliser une analyse.
Proposer des contenus d'enseignement, séance, exercices (objectifs, problématique, activité, évaluation).
Prendre en charge un petit groupe d'élèves au sein de la classe pour progressivement être en capacité de prendre en charge la classe entière sous la responsabilité du maître de stage.
Présenter son travail en amont de la séance, prendre en compte les observations et écouter les conseils lors du débriefing qui suivra la séance afin de remédier à d'éventuelles difficultés pour les séances suivantes
Prendre conscience de la diversité des élèves.
Echanger autour de l'évaluation des compétences des élèves (synthèse des acquis, LSU, modalité, fréquence, préparation...) et le retour sur le travail des élèves.
Hors de la classe
Possibilité de participer à un conseil des maîtres ou un conseil de cycle
Observer des dispositifs particuliers (APC, école inclusive, décroisements, ...).
Prendre connaissance du projet d'école ainsi que des parcours éducatifs de l'élève dans l'école ; commencer à repérer dans les apprentissages ce qui contribue au projet d'école et aux différents parcours.
Observer les gestes professionnels de l'enseignant pendant d'éventuelles sorties scolaires.
Observer les gestes professionnels de l'enseignant dans sa relation avec les familles (cahier de liaison, réunion avec les parents, ...) et les différents partenaires (intervenants, ATSEM, AESH...).

ETUDIANTS EN M2

M2 AED Préprofessionnalisation

M2 Observation et Pratique accompagnée (SOPA)

M2 Contractuels (M2C)

Le stage est obligatoire, il entre dans la validation du master. Il participe à l'obtention de 20 ECTS .

Lors de cette deuxième année de master, deux types de stage sont proposés :

- Soit un stage en tant que **M2 contractuel (M2C ou M2 AED)**
- Soit un **stage d'observation et de pratique accompagnée organisé par le bureau académique des stages en tant que M2 SOPA**

I – Les M2 AED

Les M1 AED s'engagent à poursuivre leur contrat ou non en M2.

L'organisation des heures de service, la mise en œuvre du tutorat, la mise en place de la fiche de dialogue ([fiche en annexe](#)) sont identiques aux M1 AED.

ATTENDUS A L'ISSUE DU M2

Ces items ne sont pas exhaustifs, il est nécessaire de les envisager de manière progressive sur l'année de M2.

Prendre en compte les éléments réglementaires et institutionnels liés au métier d'enseignant (éthique, ponctualité, assiduité, sécurité, confidentialité). Adopter une posture d'adulte référent.
Dans la classe
Construire l'enchaînement et l'alternance de différents types de séances sur une journée.
Analyser le déroulement des différentes phases d'une séance et leur articulation en vue de leurs conceptions.
Mettre en œuvre des gestes professionnels de plus en plus assurés, de la conception à la mise en œuvre de contenus d'enseignement.
Proposer des contenus d'enseignement, séquence, exercices (objectifs, problématique, activité, évaluation).
Prendre en charge la classe entière en responsabilité.
Echanger avec le tuteur sur son travail de préparation et prendre en compte ses observations, écouter ses conseils afin de remédier à d'éventuelles difficultés pour les séances suivantes.
Prendre en compte la diversité des élèves dans les séances proposées.
Elaborer et mettre en œuvre une évaluation des compétences des élèves (synthèse des acquis, LSU, modalité, fréquence, préparation...) en lien avec le retour sur le travail des élèves.
Hors de la classe
Participer aux différentes instances et conseils (maîtres, cycle, école).
Observer des dispositifs particuliers (APC, école inclusive, décroisements, ...).
Prendre connaissance du projet d'école ainsi que des parcours éducatifs de l'élève dans l'école ; repérer dans les apprentissages ce qui contribue au projet d'école et aux différents parcours.
Mettre en œuvre des gestes professionnels de plus en plus assurés dans la relation avec les familles (cahier de liaison, réunion avec les parents, ...) et les différents partenaires (intervenants, ATSEM, AESH...).

II – Le stage filé d’observation et de pratique accompagnée en 2^{ème} année de master M2 (M2S)

Ce stage est obligatoire, il entre dans la validation du master. Si un.e étudiant.e est absent.e, il doit avertir le directeur/directrice, le tuteur/tutrice et transmettre un certificat médical au responsable du bureau des stages et à l’école. En cas d’abandon ou de longues absences, il conviendra d’avertir très rapidement le bureau des stages et la scolarité

Les étudiants en M2S doivent effectuer un ou plusieurs stages d’une durée de **12 semaines**.

Ce stage est assimilé à un stage de pratique accompagnée avancé. Même si le stage débute par une phase d’observation, l’objectif principal sera de participer à l’élaboration et à la mise en œuvre des séances.

PERIODES DE STAGE

Les périodes de stage sont différentes selon les départements. Vous pouvez accéder à leur présentation en cliquant sur votre département.

- [Périodes de stage dans l’Ain](#)

LE SUIVI DE STAGE

Une **fiche de liaison** ([fiche en annexe](#)) est à retourner au responsable désigné en fin de stage. Elle a vocation à être remplie par le maître de stage. Cette fiche pourra aussi être l’objet d’échanges formatifs avec l’étudiant tout au long du parcours de stage.

ATTENDUS A L’ISSUE DU M2

Ces items ne sont pas exhaustifs, il est nécessaire de les envisager de manière progressive sur l’année de M2.

Prendre en compte les éléments réglementaires et institutionnels liés au métier d’enseignant (éthique, ponctualité, assiduité, sécurité, confidentialité). Adopter une posture d’adulte référent
Dans la classe
Construire l’enchaînement et l’alternance de différents types de séances sur une journée.
Analyser le déroulement des différentes phases d’une séance et leur articulation en vue de leurs conceptions.
Identifier les gestes professionnels d’un « expert », de la conception à la mise en œuvre de contenus d’enseignement et les réinvestir dans sa propre pratique.
Proposer des contenus d’enseignement, séquence, exercices (objectifs, problématique, activité, évaluation).
Prendre en charge la classe entière sous la responsabilité du maître de stage.
Présenter son travail en amont de la séance, prendre en compte les observations et écouter les conseils lors du débriefing qui suivra la séance afin de remédier à d’éventuelles difficultés pour les séances suivantes.
Prendre en compte la diversité des élèves dans les séances proposées.
Elaborer et mettre en œuvre une évaluation des compétences des élèves (synthèse des acquis, LSU, modalité, fréquence, préparation...) en lien avec le retour sur le travail des élèves.
Hors de la classe
Participer à un conseil des maitres ou un conseil de cycle.
Observer des dispositifs particuliers (APC, école inclusive, décrochements, ...).
Prendre connaissance du projet d’école ainsi que des parcours éducatifs de l’élève dans l’école ; repérer dans les apprentissages ce qui contribue au projet d’école et aux différents parcours.
Observer et analyser les gestes professionnels de l’enseignant pendant d’éventuelles sorties scolaires.
Observer et analyser les gestes professionnels de l’enseignant dans sa relation avec les familles (cahier de liaison, réunion avec les parents, ...) et les différents partenaires (intervenants, ATSEM, AESH...).

III – M2 Contractuel (M2C)

L'étudiant en Master 2 contractuel (M2C) bénéficie d'une formation en alternance. Cette expérience professionnelle est pleinement intégrée à son cursus de formation. Le temps de service des alternants positionnés sur des fonctions d'enseignant correspond à un tiers de l'obligation réglementaire de service définie par le décret du 30 juillet 2008 ou par le décret du 10 juillet 2015 (note de service du 15/03/2021).

Le volume de service annuel à réaliser est de 288 heures de service d'enseignement + 36 heures dédiées aux autres activités.

ORGANISATION DES 33%

Selon les départements, les dispositions diffèrent :

- [Dispositions dans l'Ain](#)

LE SUIVI DE STAGE

Une **fiche de liaison** ([fiche en annexe](#)) est à retourner au responsable désigné en fin de stage. Elle a vocation à être remplie conjointement par le tuteur de l'établissement d'enseignement supérieur et le maître de stage. Cette fiche pourra aussi être l'objet d'échanges formatifs avec l'étudiant tout au long du parcours de stage.

ATTENDUS A L'ISSUE DU M2

Ces items ne sont pas exhaustifs, il est nécessaire de les envisager de manière progressive sur l'année de M2.

Prendre en compte les éléments réglementaires et institutionnels liés au métier d'enseignant (éthique, ponctualité, assiduité, sécurité, confidentialité). Adopter une posture d'adulte référent.
Dans la classe
Construire l'enchaînement et l'alternance de différents types de séances sur une journée.
Analyser le déroulement des différentes phases d'une séance et leur articulation en vue de leurs conceptions.
Mettre en œuvre des gestes professionnels de plus en plus assurés, de la conception à la mise en œuvre de contenus d'enseignement.
Proposer des contenus d'enseignement, séquence, exercices (objectifs, problématique, activité, évaluation).
Prendre en charge la classe entière en responsabilité.
Echanger avec le tuteur sur son travail de préparation et prendre en compte ses observations, écouter ses conseils afin de remédier à d'éventuelles difficultés pour les séances suivantes.
Prendre en compte la diversité des élèves dans les séances proposées.
Elaborer et mettre en œuvre une évaluation des compétences des élèves (synthèse des acquis, LSU, modalité, fréquence, préparation...) en lien avec le retour sur le travail des élèves.
Hors de la classe
Participer aux différentes instances et conseils (maîtres, cycle, école).
Observer des dispositifs particuliers (APC, école inclusive, décroisements, ...).
Prendre connaissance du projet d'école ainsi que des parcours éducatifs de l'élève dans l'école ; repérer dans les apprentissages ce qui contribue au projet d'école et aux différents parcours.
Mettre en œuvre des gestes professionnels de plus en plus assurés dans la relation avec les familles (cahier de liaison, réunion avec les parents, ...) et les différents partenaires (intervenants, ATSEM, AESH...).

FICHE DE LIAISON DE FIN DE STAGE

STAGE D'OBSERVATION/PRATIQUE ACCOMPAGNEE (M1, M1 AED) ou STAGE DE PRATIQUE
ACCOMPAGNEE AVANCÉE (M2 SOPA) ou STAGE CONTRACTUEL (M2C)

Fiche de liaison à compléter par le maître de stage/tuteur de terrain et à retourner aux responsables de parcours ou aux scolarités/bureaux des stages en fin de stage. Cette fiche pourra aussi être l'objet d'échanges formatifs avec l'étudiant. Pour les M2C, cette fiche pourra être complétée conjointement avec le tuteur universitaire.

NOM et PRENOM DE L'ETUDIANT :

UNIVERSITE DU STAGIAIRE : DISCIPLINE :

STAGE 1¹ :

Nom de l'établissement d'accueil :

Commune et département de l'établissement d'accueil :

Nom et prénom du maître de stage/tuteur :

Mail du maître de stage/tuteur :

STAGE 2

Nom de l'établissement d'accueil :

Commune et département de l'établissement d'accueil :

Nom et prénom du maître de stage/tuteur :

Mail du maître de stage/tuteur :

STAGE 3

Nom de l'établissement d'accueil :

Commune et département de l'établissement d'accueil :

Nom et prénom du maître de stage/tuteur :

Mail du maître de stage/tuteur :

¹ Précisez : Master 1 - Master 1 AED - Master 2 SOPA - Master 2 contractuel - Master 2 AED

Fiche à retourner

- **POUR LE SECOND DEGRE hors UJM** fiche à retourner au responsable de parcours : **VOIR ANNEXE**
- **POUR LE SECOND DEGRE UJM** fiche à retourner à : catherine.jouve@univ-lyon1.fr
- **POUR LE PREMIER DEGRE**

Lyon1 site de l'Ain : inspe-ain-stages@univ-lyon1.fr

Lyon1 site du Rhône : inspe-stages@univ-lyon1.fr

Lyon2 : victoire.murard@univ-lyon2.fr ou marc.guignard@univ-lyon2.fr ou stephanie.colin@univ-lyon2.fr

Lyon3 : babak.badakhch@univ-lyon3.fr ou eric.tourrette@univ-lyon3.fr ou anne-claire.gignoux@univ-lyon3.fr

UJM : claire.vaillant@univ-lyon1.fr

Fiche de liaison université-lieu de stage sur la maîtrise de certaines compétences en M1 ou en M2 à l'issue du stage

		Commentaires, éléments signifiants, pistes de travail pour l'année ultérieure (M2 ou T0).	Stage 1 (M1)		Stage 2 (M1)		Stage 3 (M2)	
			Etudiant	Maitre de stage	Etudiant	Maitre de stage	Etudiant	Maitres de stage
Prise en compte des éléments réglementaires et institutionnels de son environnement professionnel en lien avec les responsabilités attachées à ses fonctions	CC 1, CC2, CC6	Savoir transmettre et faire partager les principes de la vie démocratique ainsi que les valeurs de la République : la liberté, l'égalité, la fraternité, la laïcité, le refus de toutes les discriminations.	Choisissez un élément.					
		Veille à ce que son attitude et son langage ne soient pas discriminatoires et ne fassent pas obstacle à l'apprentissage et au développement de la confiance en soi	Choisissez un élément.					
		Respecte les obligations professionnelles, notamment en termes de ponctualité, assiduité, communication, sécurité, protection de l'enfance.	Choisissez un élément.					
Commentaires, éléments signifiants, pistes de travail : Stage 1								
Commentaires, éléments signifiants, pistes de travail : Stage 2								
Commentaires, éléments signifiants, pistes de travail : Stage 3								
Analyse et adaptation de sa pratique professionnelle en tenant compte des évolutions du métier et des échanges avec le maître de stage.	CC14	Construit des liens entre des situations professionnelles vécues et observées et des savoirs théoriques ; ajuste sa pratique en conséquence.	Choisissez un élément.					
		Conduit une analyse de son activité seul, en entretien et/ou en collectif de travail pour ajuster ses pratiques.	Choisissez un élément.					
Commentaires, éléments signifiants, pistes de travail : Stage 1								
Commentaires, éléments signifiants, pistes de travail : Stage 2								
Commentaires, éléments signifiants, pistes de travail : Stage 3								
Maîtrise des contenus disciplinaires et de leur didactique. Maîtrise des outils	P1 P2 CC9	Connaît et utilise les services et ressources institutionnels pour s'informer, communiquer, se former.	Choisissez un élément.					
		Sélectionne les ressources et les supports les plus appropriés dans la préparation de ses séances.	Choisissez un élément.					

numériques au service de l'enseignement		Intègre à une activité une modalité de travail numérique qui améliore l'implication – individuelle et collaborative – des élèves dans leurs apprentissages.	Choisissez un élément.						
Commentaires, éléments signifiants, pistes de travail : stage 1									
Commentaires, éléments signifiants, pistes de travail : stage 2									
Commentaires, éléments signifiants, pistes de travail : stage 3									
Concevoir, construire et mettre en œuvre des situations d'enseignement et d'apprentissages en tenant compte de la diversité des élèves. Penser une organisation du groupe pour favoriser les apprentissages	P3 P4 CC4	Savoir préparer les séquences de classe et, pour cela, définir des programmations et des progressions ; identifier les objectifs, contenus, dispositifs, obstacles didactiques, stratégies d'étayage, modalités d'entraînement et d'évaluation.	Choisissez un élément.						
		Organise la mise en œuvre de la séance en dégageant clairement les étapes de déroulement de la séance et en étant attentif à leur rythme et à leur durée	Choisissez un élément.						
		Prend conscience des écarts entre la conception et la mise en place effective de son enseignement et des activités d'apprentissage	Choisissez un élément.						
		Adopte une organisation spatiale et temporelle en fonction de l'âge des élèves et des activités proposées.	Choisissez un élément.						
		Installer avec les élèves une relation de confiance et de bienveillance.	Choisissez un élément.						
		Instaurer un cadre de travail et des règles assurant la sécurité affective et physique des élèves.	Choisissez un élément.						
		Repère, dans un comportement d'élève, les signes de difficultés ; s'interroge sur leur nature.	Choisissez un élément.						
Travailler avec les personnes ressources en vue de la mise en œuvre du projet personnalisé de scolarisation des élèves en situation de handicap.	Choisissez un élément.	Choisissez un élément.	Choisissez un élément.	Choisissez un élément.	Choisissez un élément.	Choisissez un élément.	Choisissez un élément.		
Commentaires, éléments signifiants, pistes de travail : stage 1									
Commentaires, éléments signifiants, pistes de travail : stage 2									
Commentaires, éléments signifiants, pistes de travail : stage 3									

Evaluer les progrès et les acquisitions des élèves en tenant compte des processus d'apprentissages et du parcours de l'élève	P5 CC3 CC5	Aide l'élève à construire des compétences et valorise les progrès réalisés pour asseoir la confiance en soi.	Choisissez un élément.						
		Participer aux travaux de différents conseils (conseil des maîtres, conseil de cycle, conseil de classe, conseil pédagogique...), en contribuant notamment à la réflexion sur la coordination des enseignements et des actions éducatives.	Choisissez un élément.						
		S'appuie sur les connaissances en psychologie ainsi que sur des observations objectivées pour ajuster son action auprès des élèves	Choisissez un élément.						
		Recueille les diverses procédures mises en oeuvre par les élèves, les analyse et aide ces derniers à les améliorer	Choisissez un élément.						
		En situation d'apprentissage, repérer les difficultés des élèves afin de mieux assurer la progression des apprentissages.	Choisissez un élément.						
		Construire et utiliser des outils permettant l'évaluation des besoins, des progrès et du degré d'acquisition des savoirs et des compétences.	Choisissez un élément.						
Commentaires, éléments signifiants, pistes de travail : stage 1									
Commentaires, éléments signifiants, pistes de travail : stage 2									
Commentaires, éléments signifiants, pistes de travail : stage 3									
La communauté éducative et de son environnement : découvrir puis s'impliquer et coopérer	CC7 CC10 CC11 CC12 CC13	Utiliser un langage clair et adapté aux différents interlocuteurs rencontrés dans son activité professionnelle.	Choisissez un élément.						
		Trouve sa place au sein des équipes, contribue à sa mesure au travail d'équipe.	Choisissez un élément.						
		Identifie le rôle et l'action des différents membres de la communauté éducative de l'école ou de l'établissement.	Choisissez un élément.						
		Organise un dialogue bienveillant avec les parents fondé sur l'écoute réciproque.	Choisissez un élément.						
		Informe les parents des progrès et des résultats de leur enfant en veillant à leur intelligibilité.	Choisissez un élément.						
		Identifie les principaux partenaires de l'école ou de l'établissement, leurs ressources et leurs fonctions respectives.	Choisissez un élément.						
Commentaires, éléments signifiants, pistes de travail : stage 1									
Commentaires, éléments signifiants, pistes de travail : stage 2									
Commentaires, éléments signifiants, pistes de travail : stage 3									

Site Inspé de l'Ain 2023 - 2024

Sessions de stage en M1 MEEF PE

PERIODES DE STAGE

Stage 1 : filé – massé « approche progressive des différents aspects du métier »	Stage 2 : Filé – massé « prise en main progressive de la classe »	Stage 3 : filé – massé « expérimenter pour se former »
13/10/23 20/10/23 9 et 10/11/23 Du 13/11 au 13/11/23	12/01/24 19/01/24 26 et 27/01/24 Du 29/01 au 2/02/24	3/05/24 Du 13/05/24 au 24/05/24

Ces stages nécessitent de la part de l'étudiant une véritable implication dans l'établissement qui va au-delà des horaires de classe.

Au cours de la première année (M1) l'axe professionnalisant prend essentiellement appui sur les stages à travers **l'observation et la réflexion active** conduite par l'étudiant dans la classe, dans l'école. En permettant une **prise de contact** avec des classes de l'enseignement primaire et une **prise en charge progressive de séquences d'enseignement** sous la responsabilité d'un Maitre d'Accueil Temporaire (MAT), les stages alimentent la réflexion des étudiants sur les apprentissages à l'école et la construction de l'individu. Ils contribuent à la découverte des réalités éducatives, pédagogiques et didactiques. Ils favorisent également une meilleure connaissance du système éducatif.

Les étudiants se verront proposer des stages en école maternelle et élémentaire. Une progressivité dans l'année de M1 :

- **Stage 1 : « approche progressive des différents aspects du métier »**

La première partie doit permettre à l'étudiant **de mener des observations ciblées** de différentes situations de classe, de **commencer à repérer les gestes professionnels** de l'enseignant et de les relier aux compétences du référentiel. Il doit être également l'occasion de **prendre en main des moments de classe**, accompagné par le maître de stage afin de développer les compétences liées à la mise en œuvre de l'enseignement.

- **Stage 2 : « prise en main progressive de la classe »**

La deuxième partie doit permettre à l'étudiant **de « se frotter » au métier**. De manière très accompagnée, **il commencera à (co)préparer des séances**, voire des séquences d'enseignement-apprentissages, **qu'il pourra mettre en œuvre** par la suite. Ces séances pourront être travaillées en lien avec le maître de stage mais aussi durant les cours à l'Inspé. La mise en œuvre effective de séances et le retour réflexif sur celle-ci fera l'objet d'évaluation à l'Inspé dans le cadre de la validation du Master.

- **Stage 3 : « expérimenter pour se former »**

Cette partie du stage est très étroitement **liée au mémoire de master**, tout en s'inscrivant dans la continuité du travail réalisé jusque-là et notamment lors du stage 2. C'est donc l'occasion pour les étudiants de continuer à se former en prenant en main la classe, tout en adoptant une posture de « chercheur ».

ATTENDUS A L'ISSUE DU M1

Ces items ne sont pas exhaustifs, il est nécessaire de les envisager de manière progressive sur l'année de M1.

Prendre en compte les éléments réglementaires et institutionnels liés au métier d'enseignant (éthique, ponctualité, assiduité, sécurité, confidentialité). Adopter une posture d'adulte référent .
Dans la classe
Observer la construction de l'emploi du temps d'une journée, de la semaine à l'école primaire, observer l'enchaînement et l'alternance de différents types de séances.
Repérer le déroulement des différentes phases d'une séance.
Observer les gestes professionnels d'un « expert », de la conception à la mise en œuvre de contenus d'enseignement à l'aide d'outils afin de pouvoir en réaliser une analyse.
Proposer des contenus d'enseignement, séance, exercices (objectifs, problématique, activité, évaluation).
Prendre en charge un petit groupe d'élèves au sein de la classe pour progressivement être en capacité de prendre en charge la classe entière sous la responsabilité du maître de stage.
Présenter son travail en amont de la séance, prendre en compte les observations et écouter les conseils lors du débriefing qui suivra la séance afin de remédier à d'éventuelles difficultés pour les séances suivantes
Prendre conscience de la diversité des élèves.
Echanger autour de l'évaluation des compétences des élèves (synthèse des acquis, LSU, modalité, fréquence, préparation, ...) et le retour sur le travail des élèves.
Hors de la classe
Possibilité de participer à un conseil des maîtres ou un conseil de cycle
Observer des dispositifs particuliers (APC, école inclusive, décroissements, ...).
Prendre connaissance du projet d'école ainsi que des parcours éducatifs de l'élève dans l'école ; commencer à repérer dans les apprentissages ce qui contribue au projet d'école et aux différents parcours.
Observer les gestes professionnels de l'enseignant pendant d'éventuelles sorties scolaires.
Observer les gestes professionnels de l'enseignant dans sa relation avec les familles (cahier de liaison, réunion avec les parents,) et les différents partenaires (intervenants, ATSEM, AESH...).

ACTIVITE DU MAITRE DE STAGE

Le maître de stage est chargé de **l'accompagnement et du suivi des étudiants**. Il exerce auprès de ces derniers **un rôle de guide à leur arrivée dans l'établissement et prend part à la construction des compétences professionnelles attendues**.

Il aide à l'organisation, intervient sur les questions relatives à la conduite de la classe et à la gestion de différentes situations pédagogiques et éducatives, notamment pour prévenir les comportements discriminatoires et régler les conflits.

La responsabilité des maîtres de stage consiste à **faciliter et favoriser l'activité des étudiants** futurs professeurs.

Pour cela, ces enseignants expérimentés ont mission de rendre lisibles les différents aspects et activités du métier, notamment en :

- Donnant à voir sa pratique
- Exposant ses manières de faire
- Explicitant les démarches mises en œuvre dans son enseignement

- Aidant l'étudiant à concevoir des séances d'enseignement situées dans une séquence
- Présentant la réalité de la classe et de l'école, son fonctionnement
- S'assurant que l'étudiant se positionne en tant qu'adulte référent dans l'établissement.

Le maître de stage informera l'Inspé (inspe-ain-stages@univ-lyon1.fr) si l'étudiant ne fait pas preuve **d'assiduité et de ponctualité**, ainsi que si l'étudiant a **des difficultés à se positionner comme adulte référent** dans l'école.

La [fiche de liaison](#) sera à envoyer à l'INSPE (inspe-ain-stages@univ-lyon1.fr) en mettant en copie le service formation de la DSDEN (ce.ia01-fc1@ac-lyon.fr).

Site Inspé de l'Ain 2023 - 2024

Sessions de stage en M2 MEEF PE

M2 SOPA (stage d'observation et de pratique accompagnée)

PERIODES DE STAGE

Stage 1 appréhender une rentrée	Stage 2 enseigner (concevoir et mettre en œuvre des séances et séquences), participer à la vie de l'école, expérimenter	Stage 3 connaître les structures et dispositifs de l'école inclusive	Stage 4 changer de contexte pour se former
Du 4/09 au 12/09/22	18/09, 25/09, 6/11, 13/11, 20/11 et du 27/12 au 8/12/23 puis 4/03, 11/03, 18/03 et du 8/04 au 3/05/24	2 et 3/10/23 9 et 10/10/23 16 et 17/10/23	11/12, 18/12/23, 8/01, 15/01, 22/01, 29/01 et du 5/02 au 16/02/24
Chez un MAT	Chez un MAT ou un PEMF	Chez un MAT ou un PEMF	Chez un MAT ou un PEMF

Ces stages nécessitent de la part de l'étudiant une véritable implication dans l'établissement qui va au-delà des horaires de classe (conseils de maitres, conseils d'école le cas échéant, analyse réflexive avec les tuteurs, ...).

Les étudiants se verront proposer des stages en école maternelle, en école élémentaire et dans un dispositif de l'école inclusive.

Une progressivité dans l'année de M2 :

Stage 1 : « appréhender une rentrée »

Ce premier stage, placé le jour de la rentrée des classes et les suivants, doit permettre aux étudiants d'appréhender une rentrée, avec ses moments clés, sa préparation et son déroulé spécifiques. Dès ce stage, l'étudiant est mis en situation d'animer des situations de classe.

Stage 2 : « enseigner (concevoir et mettre en œuvre des séances et séquences), participer à la vie de l'école, expérimenter »

Le deuxième stage se déroule en deux parties (septembre-décembre puis mars-mai) : il doit permettre à l'étudiant de « se frotter » au métier. De manière d'abord accompagnée (dans la continuité du M1 et en fonction de chaque étudiant), il commencera à (co)préparer des séances, voire des séquences d'enseignement-apprentissages, qu'il pourra mettre en œuvre par la suite. Ces séances pourront être travaillées en lien avec le maître de stage mais aussi durant les cours à l'Inspé.

La dernière partie du stage est axée sur les compétences professionnelles de l'enseignant, à la fois dans sa posture, dans la conception et la mise en œuvre de situations d'apprentissages et dans la prise en compte de la diversité des élèves. Elle doit permettre à l'étudiant de se projeter de manière assurée dans son futur métier (100% en année suivante).

Par ailleurs, ce stage est très étroitement lié au mémoire de master. C'est donc l'occasion pour les étudiants de continuer à se former en prenant en main la classe, tout en adoptant une posture de « chercheur ».

Stage 3 : « connaître les structures et dispositifs de l'école inclusive »

Le troisième stage est centré sur les dispositifs et structures type Ulis, Segpa, ... L'étudiant doit pouvoir connaître et comprendre le fonctionnement de ces dispositifs et structures ainsi que les enjeux de l'école inclusive de

manière générale.

Stage 4 : « changer de contexte pour se former »

Ce stage permet à chaque étudiant de changer de contexte de stage (cycle différent, école différente, ...), tout en s'inscrivant dans la continuité du travail réalisé jusque-là. C'est l'occasion pour les étudiants de continuer à se former en prenant en main une classe différente : éléments d'appuis déjà en place, éléments nouveaux liés au nouveau contexte. Le stage doit permettre d'adopter une posture réflexive plus marquée (généralisation, gestes et compétences professionnelles, posture d'enseignant).

ATTENDUS A L'ISSUE DU M2

Ces items ne sont pas exhaustifs, il est nécessaire de les envisager de manière progressive sur l'année de M2.

Prendre en compte les éléments réglementaires et institutionnels liés au métier d'enseignant (éthique, ponctualité, assiduité, sécurité, confidentialité). Adopter une posture d'adulte référent
Dans la classe
Construire l'enchaînement et l'alternance de différents types de séances sur une journée.
Analyser le déroulement des différentes phases d'une séance et leur articulation en vue de leurs conceptions.
Identifier les gestes professionnels d'un « expert », de la conception à la mise en œuvre de contenus d'enseignement et les réinvestir dans sa propre pratique.
Proposer des contenus d'enseignement, séquence, exercices (objectifs, problématique, activité, évaluation).
Prendre en charge la classe entière sous la responsabilité du maître de stage.
Présenter son travail en amont de la séance, prendre en compte les observations et écouter les conseils lors du débriefing qui suivra la séance afin de remédier à d'éventuelles difficultés pour les séances suivantes.
Prendre en compte la diversité des élèves dans les séances proposées.
Elaborer et mettre en œuvre une évaluation des compétences des élèves (synthèse des acquis, LSU, modalité, fréquence, préparation...) en lien avec le retour sur le travail des élèves.
Hors de la classe
Participer à un conseil des maitres ou un conseil de cycle.
Observer des dispositifs particuliers (APC, école inclusive, décroissements, ...).
Prendre connaissance du projet d'école ainsi que des parcours éducatifs de l'élève dans l'école ; repérer dans les apprentissages ce qui contribue au projet d'école et aux différents parcours.
Observer et analyser les gestes professionnels de l'enseignant pendant d'éventuelles sorties scolaires.
Observer et analyser les gestes professionnels de l'enseignant dans sa relation avec les familles (cahier de liaison, réunion avec les parents, ...) et les différents partenaires (intervenants, ATSEM, AESH...).

Activité du maitre de stage

Le maitre de stage est chargé de l'accompagnement et du suivi des étudiants. Il exerce auprès de ces derniers **un rôle de guide à leur arrivée dans l'établissement et prend part à la construction des compétences professionnelles attendues.**

Il **aide à l'organisation**, intervient sur les questions relatives à la conduite de la classe et à la gestion de différentes situations pédagogiques et éducatives, notamment pour prévenir les comportements discriminatoires et régler les conflits.

La responsabilité des maitres de stage consiste à **faciliter et favoriser l'activité des étudiants** futurs professeurs. Pour cela, ces enseignants experts ont mission de rendre lisibles les différents aspects et activités du métier, notamment en :

- resituant la séquence en cours dans l'organisation des acquisitions durant l'année (progressions, programmations),
- présentant les articulations des programmes, les contenus des enseignements et disciplines avec le socle commun de connaissances de compétences et de culture,
- aidant l'étudiant à concevoir des séquences d'enseignement situées,
- permettant à l'étudiant d'appréhender toute la diversité du métier : classe, APC, évaluation-LSU, conseils, lien avec les parents...,
- s'assurant que l'étudiant se positionne en tant qu'adulte référent dans l'établissement,
- analysant des pratiques et en proposant des remédiations.

Le maître de stage informera l'Inspé (richard.deborde@univ-lyon1.fr) si l'étudiant ne fait pas preuve d'**assiduité et de ponctualité**, ainsi que si l'étudiant a des **difficultés à se positionner comme adulte référent** dans l'école.

La [fiche de liaison](#) sera à envoyer à l'Inspé (richard.deborde@univ-lyon1.fr) en mettant en copie le service formation de la DSDEN (ce.ia01-fc1@ac-lyon.fr)

M2 C (contractuels - « PECA »)

PERIODES DE STAGE

25%	8%
Les lundis	<p><u>Pour les écoles à 4 jours :</u> Stage en immersion du 4/09, 5/09 et 11/09, 12/09/22, Journées supplémentaires : 3/10 et 10/10, Stage en massée dans sa classe du 27/12 au 8/12, Stage en changement de contexte : 8/01, 15/01, 22/01, 29/01, 5/02 et 6/02, 12/02, 13/02</p> <p><u>Pour les écoles à 4,5 jours :</u> Stage en immersion du 4/09, 5/09 et 11/09, 12/09/22, Journées supplémentaires : 3/10 et 4/10, 10/10 et 11/10, Stage en massée dans sa classe du 27/12 au 8/12/23 (avec mercredi) Stage en changement de contexte : 8/01, 15/01, 22/01, 29/01, 5/02, 6/02, 7/02, 12/02, 13/02, 14/02 Semaine supplémentaire : 8 au 12 avril</p>

Dans le département, le choix a été fait de remplacer les heures d'APC et de formation continue avec les autres professeurs des écoles (soient 12 heures pour les APC et 6 heures de formation continue) par 18 heures de parcours de formation spécifique. Les 18 heures restantes seront consacrées aux réunions et participations aux différentes instances (fonctionnement école et temps formel avec les tuteurs référents).

Le stage de changement de contexte s'effectue dans la classe d'un autre contractuel alternant. Son maître de stage sera votre « tuteur-associé ».

ATTENDUS A L'ISSUE DU M2

Ces items ne sont pas exhaustifs, il est nécessaire de les envisager de manière progressive sur l'année de M2.

Prendre en compte les éléments réglementaires et institutionnels liés au métier d'enseignant (éthique, ponctualité, assiduité, sécurité, confidentialité). Adopter une posture d'adulte référent.
Dans la classe
Construire l'enchaînement et l'alternance de différents types de séances sur une journée.
Analyser le déroulement des différentes phases d'une séance et leur articulation en vue de leurs conceptions.
Mettre en œuvre des gestes professionnels de plus en plus assurés, de la conception à la mise en œuvre de contenus d'enseignement.
Proposer des contenus d'enseignement, séquence, exercices (objectifs, problématique, activité, évaluation).
Prendre en charge la classe entière en responsabilité.
Echanger avec le tuteur sur son travail de préparation et prendre en compte ses observations, écouter ses conseils afin de remédier à d'éventuelles difficultés pour les séances suivantes.
Prendre en compte la diversité des élèves dans les séances proposées.
Elaborer et mettre en œuvre une évaluation des compétences des élèves (synthèse des acquis, LSU, modalité, fréquence, préparation...) en lien avec le retour sur le travail des élèves.
Hors la classe
Participer aux différentes instances et conseils (maîtres, cycle, école).

Observer des dispositifs particuliers (APC, école inclusive, décroissements, ...).
Prendre connaissance du projet d'école ainsi que des parcours éducatifs de l'élève dans l'école ; repérer dans les apprentissages ce qui contribue au projet d'école et aux différents parcours.
Mettre en œuvre des gestes professionnels de plus en plus assurés dans la relation avec les familles (cahier de liaison, réunion avec les parents, ...) et les différents partenaires (intervenants, ATSEM, AESH...).

Accompagnement par le tuteur-référent

Le tuteur-référent, appelé également sur le département, maître d'apprentissage, est un formateur de terrain, un PEMF. Il sera associé à un autre PEMF, appelé tuteur-associé.

Le tuteur-référent pourra organiser en fonction du contractuel :

- Des rendez-vous pédagogiques : travail de préparation, de didactique, d'aménagement de la journée de classe...
- Des rendez-vous de parcours : bilan d'étape sur le ressenti de l'année
- Des observations de classe
- Des co-animations
- ...

Le tuteur-associé :

- Pourra effectuer des visites dans la classe du tuteur-référent,
- Organiser en partenariat avec le tuteur-référent des rendez-vous pédagogiques collectifs.
- ...

Le tuteur-référent et le tuteur-associé travaillent conjointement pour garantir un accompagnement efficient pour le contractuel.